



**Schweizerischer Ingenieur- und Architektenverein**  
**Société suisse des ingénieurs et des architectes**  
**Società svizzera degli ingegneri e degli architetti**  
**Swiss society of engineers and architects**

**Procès-verbal**

**Assemblée générale de la section fribourgeoise**

Jeudi 30 mars 2017 à 17h30

EVA, impasse de la colline 4, 1762 Givisiez

## **Présents (45)**

### Comité (4) :

Dominique Martignoni (président), Ivan Corminboeuf (vice-président et caissier), Sophie Lanthmann (secrétaire), Alexandre Clerc (membre).

### Membres (31) :

Groupe Architecte (23): Gédéon Abebe, Patrick Aumann, Olivier Charrière, Martine Chenaux, Jean-Bernard Coquoz, Alexandre Delley, René Dumas, Stéphane Emery, Peter Gamboni, Pascal Hertling, Brigitte Joye, Alexis Maeder, Jean-François Monnerat, Guido Ponzio, Georges Rhally, Jean-Luc Rime, Maria Salomon, Irene Santis, Jean-Marc Schaller, André Schenker, Thomas Urfer, Nicolas Yerly, André Zühlke.

Groupe Génie civil(7) : Henri Brasey, Thierry Berset, Bernard Clément, François Hey, Françoise Geiser, Claude Morzier, Eyüp Selçukoglu.

Groupe Environnement (1) : Beat Müller.

Groupe Technique (0): /.

Membres et invités (0) : /.

### Invités (10) :

Hans-Georg Bächtold (directeur, président du comité de gestion SIA), Yvan Chappuis (AFMC), Jürg Bart (Bart & Buchhofer Architekten AG, architecte), Giancarlo Chiove (Architecte cantonale, SBat), **Christophe Joerin (SEn, chef)**, Anna Hohler (SIA), Jean Pythoud (AAF Architectes Associés Fribourg, architecte), Carl-Alex Ridoré (Préfet de la Sarine), **Jean-Luc Schouwey (FFE)**, Grégoire Seitert (SAAV, chef de service, vétérinaire cantonal), Denis Wéry (Ingénieur cantonal adjoint, SPC).

## **Excusés (34) :**

Membres (20) : Marcel Aebischer, Jacques Audergon, Jean-Marc Brulhart, Alain Dafflon, Alexandre Delley, Jacques Dorthe, Jürgen Hain, Mehmet Hikmel, Jérôme Joliat, Renaud Joliat, Adrian Kramp, Alexandre Oberholzer, Martin Rauber, Alain Rime, Christian Risse, Pierre-Alain Ruffieux, Bertrand Sauterel, Walter Schoop, Jean-Marie Seydoux, Grégoire Vial.

Membres et invités (1) : André Magnin (Ingénieur cantonal, SPC).

Invités (13) : Christopher Berger (SIA BE), Serge Boschung (SdE), Grégoire Cantin (SMO), Jeanne Della Casa (FAS), Nicole Jegerlehner (FN), Sarah Nedir (FAS), Eric Maria (SIA GE), Giancarla Papi (SeCA), Patrick Ramuz (SeCA), Suzanne Schwegler (Syndique de Givisiez), Thierry Steiert (Syndic de Fribourg), Frédéric Stempfeler (SeCA), Nicole Surchat Vial (Architecte de ville Fribourg),

## **Présentation et visite du bâtiment SAAV**

L'assemblée est précédée de la présentation Par Jurg Bart du projet de transformation et surélévation du bâtiment du SAAV, en présence de Jean Pythoud. Une visite des locaux et laboratoires est conduite par M. Grégoire Steiert, vétérinaire cantonal.

## **1. Salutations et bienvenue**

Dominique Martignoni ouvre l'assemblée en saluant tous les participants et plus particulièrement les invités présents (voir en page 2).

Le président constate que l'assemblée générale a été convoquée conformément aux statuts et qu'elle peut ainsi délibérer. Aucun scrutateur n'est désigné.

## **2. Acceptation de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est accepté sans remarques.

## **3. Approbation du PV de l'assemblée générale du 12 mai 2016**

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 12 mai 2016 a été transmis par courriel et mis à disposition de tous les membres avant la présente assemblée générale. La lecture de ce dernier n'est pas demandée par l'assemblée. Il est approuvé sans remarques.

## **4. Rapport d'activité de section**

Le rapport annuel de la section fribourgeoise 2016 a été transmis par courriel et mis à disposition de tous les membres avant la présente assemblée générale. Le rapport annuel n'est pas lu, sa lecture n'est pas demandée par l'assemblée.

D. Martignoni :

L'acte de bâtir est culturel, notre monde de planificateurs et de constructeurs doit cultiver les réseaux de compétences pour communiquer cette culture du bâti et la faire reconnaître dans nos actions quotidiennes, sans oublier le sens de l'éthique. Nous devons aussi réussir à renouveler notre savoir-faire au travers de la formation continue en nous intéressant aux nouveaux besoins de notre société et aux nouvelles technologies et méthodes.

La SIA Fribourg s'est toujours fortement engagée pour faire adopter des procédures de mise en concurrence permettant le choix d'un projet plutôt que celui d'un mandataire et de ses tarifs. Le dernier exemple date de quelques jours, la Coordination romande et donc la section Fribourg de la SIA viennent de co-signer un courrier adressé à la direction des CFF qui adjuge des prestations d'ingénieur à moins de la moitié du prix du marché (CHF 62.--/h) La presse s'en est fait l'écho, une prise de conscience est urgente. Au Tessin tout comme sur Vaud on a signé une charte ainsi qu'un engagement respectant la convention collective de travail. Des courriers sont envoyés aux mandataires afin de pratiquer le juste

prix des prestations et respecter le code d'honneur de la SIA et ses principes déontologiques.

Nous participons à la mise en place d'une nouvelle structure pour un Observatoire Romand des Marchés Publics, une première convention a été signée avec OVMP, les sections romandes de la SIA et les associations professionnelles patronales. Une première fiche d'analyse pour un appel d'offre sur nos terres nous amène déjà à intervenir ce mois de mars auprès du MO afin de le convaincre de respecter les procédures selon SIA 142.

Nous restons actuellement très préoccupés par l'attitude de nos autorités, cantonales, communales et maîtres de l'ouvrage institutionnels et privés qui redoutent que la procédure de concours renchérisse les coûts de réalisation des constructions. La formule du concours a fait ses preuves depuis plus de 150 ans, elle offre de nombreux avantages pour le maître de l'ouvrage mais son application doit être minutieusement cadrée. Nous constatons que l'évaluation minutieuse des besoins, la préparation politique des budgets et la gestion de la phase de réalisation peuvent en cas de défaillance freiner un projet, le stopper ou même le faire échouer.

Notre pratique vient à constater que de plus en plus de concours selon SIA 143, appelés MEP deviennent des alibis pour que certains promoteurs puissent s'affranchir d'un pseudo gage de qualité envers les autorités. Mais hélas sans poursuite de mandats, la seule augmentation des indices n'est pas acceptable. Nous avons constitué un groupe de réflexions sur cette question. Une rencontre avec la direction de la DAEC ainsi qu'avec le service d'urbanisme d'une grande commune fribourgeoise nous a permis en 2016 de sensibiliser les organisateurs de concours à la nécessité de bien préparer et encadrer ces procédures afin qu'elles amènent des solutions de qualité et une poursuite de mandat vers une réalisation contrôlée.

Les sections romande de la SIA par la CoRo éditerons à la mi-mai 2017 un tiré à part de la revue Tracé qui mettra en lumière plusieurs exemples de concours et de leur réalisations. Nous serons dès lors dotés d'un outil supplémentaire de communication pour convaincre.

Aller vers le public pour informer. Les journées SIA de l'architecture et de l'ingénierie ont été l'occasion de montrer en mai dernier, par la mise en réseau de plusieurs réalisations, que la densification est possible avec une plus-value qualitative. Je me félicite d'ailleurs de l'initiative de la DAEC qui a monté une exposition et une publication sur ce thème délicat, les enjeux du développement vers l'intérieur, dans laquelle plusieurs réalisations de nos membres figurent en bonne place. La petite brochure « à voir » a étendu son rayonnement à la romandie et collecte également le fruit de beaux objets de référence, dont des réalisations issues de procédures de concours réussies.

Nous restons actuellement très préoccupés par la modification de l'article de la loi cantonale qui vient d'être ratifié par le Grand Conseil. Le but étant de légaliser l'utilisation sur support électronique des documents dans le cadre des procédures de demandes d'autorisations. La divulgation tout public des fichiers

informatiques dans le cadre de consultations des mises à l'enquête sur le canton de Fribourg pose un énorme problème et notre section se doit de réagir afin qu'une procédure contrôlée et limitée dans le temps empêche toute dérive. La question des droits d'auteur revient à nouveau sur la table, en dépit de la loi cantonale sur l'information, nous devons pouvoir protéger notre patrimoine intellectuel ainsi que garantir la confidentialité requise à nos mandants.

Rendez-vous doit maintenant être pris avec nos autorités pour traiter de ces questions préoccupantes concernant les concours et la défense de nos droits dans le cadre des procédures.

Notre formation, celle de nos jeunes reste toujours un sujet d'actualité. Nous avons cette année remis un prix SIA à deux projets Bachelor ingénieur et architecte.

La formation technique est notre préoccupation actuelle afin de pérenniser le savoir-faire dans les générations à venir. Une discussion devrait s'engager cette année pour plus d'interaction entre les étudiants et les entreprises, afin de préparer au mieux les futurs professionnels à entrer dans la vie active. Des contacts avec la Chambre de commerce du canton de Fribourg sont en cours dans le même objectif.

Afin d'attirer davantage de jeunes dans nos formations, nous avons participé en janvier-février 2017 au Forum des métiers START, en partenariat avec l'Association Fribourgeoise des mandataires de la construction (AFMC), en animant un stand créé de toutes pièces pour accueillir l'exposition « un Pont c'est tout ». Cette exposition bilingue, interactive et ludique a rencontré un vrai intérêt auprès des jeunes des Cycles d'orientation de toutes les régions linguistiques de notre canton. La conférence-débat organisée dans le cadre de ce salon des métiers a eu la chance d'accueillir des ingénieurs civils suisses émérites. Elle a permis d'attirer les professionnels pour parler du métier d'ingénieur civil qui n'est actuellement pas encore assez valorisé. A l'heure de boucler les comptes, nous n'avons pas pu les intégrer à ceux qui vous seront présentés aujourd'hui, mais sachez qu'une poignée de membres motivés ont réussi à mener cet engagement important et équilibre un budget extraordinaire de plus de 45'000.--. Je remercie en passant la SIA centrale pour son aide ainsi que la coordination romande et les trois sponsors qui ont répondu à nos sollicitations.

Nous travaillons actuellement à la mise sur pied d'une manifestation future pour valoriser le métier d'ingénieur civil.

La permanence juridique gratuite pour les membres SIA testée depuis maintenant une année au sein de notre section rencontre un franc succès. Il s'agit d'offrir un service supplémentaire aux professionnels qui souhaiteraient un appui juridique ou un conseil particulier.

Une liste d'experts SIA va prochainement devenir accessible au niveau romand, la SIA Centrale planche parallèlement à une sorte de label de spécialiste SIA en expertise.

## section fribourg

Notre section Fribourgeoise a tenu diverses conférences touchant aux thèmes de la nouvelle loi sur l'énergie, l'acoustique, la planification BIM. D'autres vont suivre dans un objectif d'information, de dialogue et de débats nécessaires.

Notre site web, enfin, va reprendre de l'activité et rendre plus attractive la communication et le relai des informations.

Je boucle ainsi un exercice avec la satisfaction d'un comité étoffé qui prend sa vitesse de croisière : Les activités ne manquent pas de fleurir, ponctionnant sans relâche nos énergies. Je me recommande pour les votations à suivre afin d'entériner l'intégration des nouveaux membres dynamiques de notre comité et vous enjoins à ester attentifs aux actions de notre association et de ne pas craindre de vous engager en tant que membres.

### 5. Comptes 2016

M. Yvan Corminboeuf présente les comptes 2016.

Le compte des pertes et profits présente les chiffres suivants :

Produits :	29'800.25 CHF
Charges :	26'236.10 CHF
Résultat de l'exercice :	3'564.15 CHF

Au bilan, la fortune de la SIA fribourg évolue ainsi :

Au 31.12.2015 :	106'744.60 CHF
Passifs transitoires :	600.00 CHF
Résultat de l'exercice :	3'564.17 CHF
Au 31.12.2016 :	109'708.77 CHF

M. Alexandre Delley et M. Jürgen Hain, vérificateurs des comptes, s'ont excusés pour l'assemblée. M. Corminboeuf lit leur rapport. Celui-ci souligne l'exactitude des comptes et la bonne tenue de la comptabilité. Au vote, les comptes et le rapport de vérification sont approuvés à l'unanimité.

### 6. Budget 2017

M. Yvan Corminboeuf présente le budget 2017. Il est globalement basé sur l'exercice et le budget 2016. Le budget présente un résultat déficitaire de 3'260.00 CHF.

Le budget de l'année 2017 se présente par conséquent ainsi :

Produits :	34'700.00 CHF
Charges :	37'960.00 CHF
Résultat de l'exercice :	-3'260.00 CHF

Soumis au vote, le budget 2016 est accepté sans réserve par l'assemblée.

## 7. Elections & démissions

### 7.1 Comité

M. Adrian Kramp, architecte, entré au comité en 2005, démissionne. Dominique Martignoni le remercie pour son travail et son engagement.

M. Gédéon Abebe, architecte, se porte candidat au comité de section. Sa candidature est approuvée par l'assemblée générale par applaudissements.

M. Beat Müller, ingénieur environnement, se porte candidat au comité de section. Sa candidature est approuvée par l'assemblée générale par applaudissements.

M. Eyüp Selçukoglu, ingénieur civil, se porte candidat au comité de section. Sa candidature est approuvée par l'assemblée générale par applaudissements.

M. Nicolas Yerly, architecte, se porte candidat au comité de section. Sa candidature est approuvée par l'assemblée générale par applaudissements.

Selon les statuts, les membres du comité sont élus pour deux ans. Il n'y a pas de limite de rééligibilité. Les membres élus une année impaire sont donc seuls soumis à réélection en 2017. M. Dominique Martignoni (2007), est réélu par applaudissements de l'assemblée.

M. Alexandre Clerc est nommé vice-président. Sa nomination est approuvée par l'assemblée générale par applaudissements.

M. Dominique Martignoni se propose de poursuivre à la présidence de la section. Il est réélu par applaudissement de l'assemblée.

## section fribourg

Le comité 2017 se compose par conséquent comme suit :

Président	Dominique Martignoni	Architecte	Au comité en 2007
Vice-président	Alexandre Clerc	Architecte	Au comité en 2016
Caissier	Ivan Corminboeuf	Ingénieur civil	Au comité en 2002
Secrétariat	Sophie Lanthmann	Architecte	Au comité en 2010
Membres	Gédéon Abebe	Architecte	Au comité en 2017
	Beat Müller	Ing. environnement	Au comité en 2017
	Eyüp Selçukoglu	Ingénieur civil	Au comité en 2017
	Nicolas Yerly	Architecte	Au comité en 2017

### 7.2 Délégués

M. Adrian Kramp et M. Jürgen Hain démissionnent de leurs postes de délégué. Le poste de délégué pour le groupe professionnel « Environnement » (GPE) est toujours vacant. MM. Alexandre Clerc, Eyüp Selçukoglu et Beat Müller se proposent pour reprendre ces postes vacants.

M. Dominique Martignoni a été délégué au groupe d'expert SIA Suisse.

M. Ivan Corminboeuf s'est proposé comme délégué de section à l'Observatoire Romand des Marchés Publics.

Les autres délégués de section sont d'accord de poursuivre leur mandat.

Ils sont tous élus et/ou réélus par applaudissement de l'assemblée.

Les délégués 2017 sont par conséquent les suivants :

Délégué de section	Dominique Martignoni, Président
Délégué GPA	Alexandre Clerc
Délégué GPGC	Eyüp Selçukoglu
Délégué GPT	Nicolas Anstett
Délégué GPE	Beat Müller
Journées SIA	Sophie Lanthmann
Coordination romande	Dominique Martignoni
Délégué CCBC	Thomas Urfer
Délégué CCC	Jacques Dorthe
Délégué CCAT	Olivier Chenevart
Commission SIA 142/143	Thomas Urfer
PerCo	Vincent Spicher
Groupe Expert SIA Suisse	Dominique Martignoni
ORMP Observatoire Romand des Marchés Publics	Ivan Corminboeuf



## 7.3 Vérificateurs des comptes

Les vérificateurs des comptes sont élus pour deux ans et éligibles deux fois. Cette année il n'y a pas de changement.

Alexandre Delley est premier vérificateur des comptes.  
Jürgen Hain est deuxième vérificateur des comptes.  
Thierry Berset est suppléant.

## 8. Divers

Ràs.

## 9. Clôture de l'assemblée générale

Après avoir remercié l'assistance, le président clôt l'assemblée.

## 10. Présentation de M. Hans-Georg Bächtold

M. Hans-Georg Bächtold, directeur et président du comité de gestion SIA Suisse, présente le rapport d'activité de la SIA Suisse.



Dominique Martignoni  
Président **sia** fribourg



Sophie Lanthmann  
Secrétaire **sia** fribourg

*Fribourg, Le 30 mars 2017  
SIA fribourg - SL*